

INTERDICTION ET ABOLITION DE L'ARME ATOMIQUE.

Evoquer l'interdiction et l'abolition de l'arme atomique c'est poser le concept de la dissuasion.

A vrai dire jamais un véritable débat public de grande ampleur n'a été organisé par les différents pouvoirs qui se sont succédé sur cette question majeure. C'est comme si il y avait un consensus national non-dit sur cette arme coûteuse et dangereuse.

Au-delà des arguments tels que l'armement nucléaire serait notre « assurance-vie », qu'elle assure notre indépendance et qu'elle conforte notre « statut de grande puissance », on entend, à la lumière des tensions dans la péninsule coréenne, que seule l'arme nucléaire peut préserver un « petit » pays de l'invasion d'un « grand ».

Le désarmement nucléaire doit être multilatéral, strictement encadré et vérifiable . 95 % des plus de 15000 têtes étant la propriété des Etats-Unis et de la Russie l'implication résolue de ces deux états doit être recherchée en priorité.

Action 1 :

Convaincre le plus grand nombre en allant à la rencontre des gens (marchés, voies piétonnes,...) avec pétitions et tout moyen permettant d'engager le dialogue. Cette démarche doit être régulière, répétitive ce qui demande des moyens en termes de militants.

Action 2 :

S'emparer des réseaux sociaux électroniques, intervenir auprès des médias, s'investir dans les réseaux des collectifs associatifs en partenariat.

Action 3 :

Demander des entretiens aux élus de proximité notamment aux députés et sénateurs lors de l'examen de projets de lois liés aux choix budgétaires.

Action 4 :

Rechercher des collaborations avec le monde enseignant afin d'intervenir dans les établissements scolaires du primaire au lycée.

Eric THOMAS.

